

En passant : civil

Autor(en): **Matter, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **86 (1959)**

Heft 9

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231507>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dernière heure

A l'Amicale mixte vaudoise et fribourgeoise de Granges-Marnand et Villeneuve-Broye. — Elle eut sa séance de printemps dimanche 3 mai. 40 participants de toute la contrée y participèrent, dont plusieurs dames.

Le président Henri Bidiville souhaita la bienvenue et pria le secrétaire romand O. Pasche de diriger la séance, qui fut très fraternelle.

Le secrétaire Michel Strickler, de Lucens, lut un excellent procès-verbal et présenta les comptes de 1958, qui bouclent très favorablement.

M. Volery, à Granges, reviseur, proposa de les accepter avec remerciements.

La partie familière fut très nourrie et intéressante.

Mmes Elise Crausaz, Clotilde Fasel, Portier et Thérèse Torche chantèrent, alors que MM. Andrey, Bidiville, Blanc et Mayor se produisirent également.

En passant

Civil

Un petit lieutenant tout neuf, et qui se prend déjà au sérieux, assiste, dans le village où il cantonne, à un impressionnant incendie. Si impressionnant que tout le village est sur pied et que des secours doivent s'organiser. Il y a là, bien entendu, le capitaine des pompiers et son second. Tous deux donnent des ordres brefs et précis. Les pompiers sont sur les dents, l'eau gicle de partout, mais le feu gagne du terrain et la foule fait la chaîne.

Le petit lieutenant ne tient pas en place et, l'habitude aidant, il se met à commander lui aussi. Comme il est en uniforme, on l'écoute et on lui obéit.

Mais le capitaine a entendu et, se tournant vers le trop zélé officier, il lui crie d'un ton sans réplique :

— D'abord, vous, vous n'avez rien à dire : c'est un incendie civil.

M. Matter.

Résultats du concours d'avril

Cette fois-ci, les 50 envois eussent donné 50 « grilles » justes, si notre ami Elophe n'avait pas spirituellement « chinoisé » avec le III du 2 vertical « Pas de quartier » ! Deux solutions pouvaient s'imposer : « Pleine lune »... ou « Nouvelle lune » (toutes deux sont... sans quartier !).

Mais voilà ! Plus de la moitié de nos concurrents ont mis « Pleine lune » et la « grille originale » portait *N.L.* : Nouvelle lune... Voici, après tirage au sort, les douze lauréats qui nous ont adressé des grilles exactement conformes à l'originale...

Mme Marguerite Cherix, Pully.

M. Henri Nicolier, Nyon.

Mlle Nelly Mayor, Lutry.

M. E. Laeser, Clarens.

M. H. Monnier, Poliez-le-Grand.

M. R. Badoux, Echandens.

M. Isac Rouiller, Troistorrents (Valais).

Mme Rey-Pasche, Payerne.

Mlle A. Amiguet, Chesières-sur-Ollon.

M. A. Dentan, Gryon-sur-Bex.

M. H. Jatton, Baugy-sur-Clarens.

Mme Jeanne Paillard, Lausanne.

M. H. Jatton nous écrit : « Définitions toujours intéressantes, procurant aux chercheurs le plus grand plaisir. Pas de piège cette fois, me semble-t-il. Sacrés « canons » !

Amis fribourgeois et valaisans, tentez donc, vous aussi, votre chance aux « Mots croisés »... Vous verrez, il n'y a que le premier... « Mot » qui coûte !... Et quel passe-temps enrichissant pour l'esprit.

Et, vous tous, chers concurrents, faites-nous des « abonnés » au Conteur romand.

rms.



Téléphone 23 55 77